

# Lyon, cercle de silence

## Où est l'immigration illégale à combattre ?

Nous portons en nous certaines interrogations qui se rattachent aux problèmes de la migration. Ainsi :

- nous savons que le désir ou l'obligation de migrer vers d'autres terres est un élément constitutif de l'humanité qui a construit notre Histoire. Il en résulte un devoir d'accueillir les personnes ayant mis leur espoir dans le risque de la migration en respectant la dignité de l'homme, les droits humains de base ;

- nous savons que les causes des migrations sont multiples, mais nous reconnaissons qu'actuellement le respect d'une économie équitable serait une des premières réponses à apporter. En effet, un commerce mondial juste éviterait la nécessité, pour certains, de quitter leur pays (terre de leurs pères) contre leur gré, pour des raisons économiques.

Ces questions migratoires, bien ciblées, entrent dans la réalité lyonnaise. Elles peuvent nous inciter à réfléchir et à agir avec d'autres...

### **Au nom du respect de tout homme, nous espérons :**

> des conditions de vie qui permettent un bon dialogue donnant à comprendre les raisons de migrer hors de la terre de ses ancêtres ;

> la recherche d'une politique intelligente de régularisation des étrangers qui sont sur le territoire, c'est-à-dire une politique qui ne soit pas fondée sur la culture de la peur de l'autre, de l'étranger (devenu bouc émissaire), pour des raisons électoralistes à court terme.

### **Et nous souhaitons qu'il n'y ait**

> pas de contrôle d'identité au faciès ;

> pas d'arrestation, ni tôt le matin, ni... plus tard ;

> pas d'expulsion détruisant les liens familiaux ;

> pas de rétention systématique dans des lieux d'enfermement ;

> pas de prolongement de la durée de séjour dans des centres de rétention administratifs.

---

## **IMMIGRATION ! Ensemble, prenons conscience de ses causes profondes ; combattons-les !**

Tous, nous espérons, par notre présence, dire l'essentiel de l'humain. Pour certains, leur engagement se fonde sur les valeurs évangéliques.

**Rendez-vous : Place de la Comédie - Hôtel de Ville côté est,  
18 h 30 – 19 h 30 : 13 septembre; 11 octobre; 8 novembre 2023**

Merci de transmettre, largement, ces informations autour de vous. Si vous souhaitez recevoir cet "Appel à la conscience de tous", merci de communiquer vos coordonnées, adresse courriel (mail) sur le site

<https://cerclelyon.cercledesilence.fr>

# Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre le cercle de silence.

Regards sur une fin d'été pas idyllique

## Pacte UE sur la migration et l'asile : une approche répressive et sécuritaire au mépris des droits humains

Schématiquement, voilà ce qui en résulte :

1. Des « partenariats sur mesure » afin de prévenir les départs et entraver les mobilités en amont des frontières européennes
2. La multiplication des dispositifs d'enfermement, de tri et de refoulement aux frontières européennes
  - 2.1. L'extension et la normalisation de l'« approche hotspot »
  - 2.2. Le principe de libre circulation en péril au sein de l'espace Schengen
3. La machine infernale de l'asile européen
  - 3.1. Renforcer l'errance des personnes en quête de protection
  - 3.2. Harmoniser les conditions d'accueil et de protection
  - 3.3. Déroger au droit d'asile en cas de « crise » ou « instrumentalisation »
4. Le concept de solidarité dévoyé au service des expulsions et de l'externalisation des frontières
5. Le renforcement des pratiques de fichage dans le contrôle des frontières de l'UE
6. La mise en œuvre d'une machine à expulser
7. L'immigration « choisie » : le droit au séjour des travailleurs et travailleuses migrantes qualifiées.

(sources : La Cimade, 21 juin 2023 *Décryptage du pacte européen sur la migration et l'asile*)

Le pacte conforte l'objectif européen global de réduire les migrations vers l'Europe par le renforcement des contrôles et la collaboration des pays d'origine et de transit. La Commission propose ainsi de redoubler d'efforts pour inciter les États non européens à empêcher les départs vers l'Europe, ainsi qu'à collaborer davantage en matière d'expulsion en utilisant l'ensemble des instruments politiques à disposition.

Principaux enjeux et risques pour les personnes exilées La politique « visas contre expulsion » renforce les inégalités en matière de circulation par un accès au visa à plusieurs vitesses, directement corrélé au degré de coopération des États tiers dans les processus d'expulsion.

Les cadres de coopération informels à travers lesquels l'UE et ses États organisent le maintien à distance des personnes considérées indésirables et les modalités pour expulser celles qui sont parvenues en Europe échappent à tout contrôle parlementaire, démocratique et judiciaire.

L'UE détourne l'objectif de l'aide publique au développement au profit de la coopération extérieure sur le contrôle des migrations, notamment en conditionnant cette aide à la collaboration de l'État tiers à l'expulsion des personnes en situation irrégulière.

**En réponse, nous devons promouvoir et soutenir que :**

- Cesse le conditionnement de la coopération extérieure en matière d'aide au développement et la délivrance de visas à l'expulsion des ressortissant-e-s et à la mise en place de politiques migratoires sécuritaires dans les États non européens.
- Se mette en une place une réelle coopération « Nord-Sud ». Celle-ci serait basée sur des intérêts mutuels plutôt que sur les intérêts exclusifs des pays membres de l'UE. Elle prendrait en compte le point de vue des pays de départ et de transit dans le respect des droits humains.
- L'on respecte le droit international, en particulier l'obligation de porter secours aux passagers et aux passagères d'un bateau en difficulté, le débarquement des personnes secourues dans un lieu sûr dans les meilleurs délais possibles et le respect du principe de non-refoulement vers des pays où les personnes encourent un risque réel d'être soumises à la torture ou à des traitements inhumains ou dégradants.

Et d'autres points font sérieusement peser sur les migrants le poids de leur précarité :

- Dématérialisation des demandes de titre de séjour : les pouvoirs publics font l'autruche
- Enfermement des enfants : la France 11 fois condamnée par la cour européenne des droits de l'homme.

**Vivre en famille est un droit, défendons-le !**

Atelier Justice Paix-Intégrité de la création de la Famille Franciscaine ; Antenne lyonnaise de la Fédération Protestante de France ; Cimade ; Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) ; Pax Christi ; Comité protestant de la Duchère ; Coordination Urgence Migrants ; Fédération de L'Entraide Protestante ; A.C.O. (Action Catholique Ouvrière) du Rhône et du Roannais ; Equipe Mission de France "Lyon-Nord-Est" ; Petites Soeurs de l'Assomption ; Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD-Lyon) ; Centre Culturel Ecuménique Jean-Pierre Lachaize (CCO) ; Vie Nouvelle-Lyon ; Union Juive Française pour la Paix (UJFP) ; section PS 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Arrond. de Lyon ; Soeurs de la Compagnie Marie Notre-Dame ; Secours catholique, délégation du Rhône ; Yves Bernin, prêtre à Lyon ; Roger-Michel Bory, Fédération Protestante de France ; Michel Durand, prêtre, Prado de Lyon ; Gilles Vadon de la Paroisse Saint- Priest ; Jacques Walter, pasteur ; paroisse de La Sainte-Famille ; Jean Lacombe, prêtre ; JRS Welcome-Lyon ; avec le soutien de Réseau éducation sans frontière (RESF), la Ligue des droits de l'Homme (LDH), Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squats (CLASSES) ; P.&B. Matray ;